

Arrêté de création de commission au titre de recrutement par contrat de chaire de professeur junior

Le président de l'Université Claude Bernard Lyon 1

VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5, L. 952-6-2 et le cas échéant L713-9 ;

VU le décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 modifié relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

VU le cas échéant, l'avis du directeur de la composante L713-9 concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur ;

VU le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint dans sa séance du 18 septembre 2025, portant avis favorable sur la composition nominative de la commission de recrutement de chaire de professeur junior et sur la nomination du président ;

Article 1 : Une commission chargée, dans une première séance d'examiner les candidatures, puis dans une deuxième séance d'auditionner les candidats et dresser la liste des candidats jugés aptes à être recrutés en les classant par ordre de mérite selon leurs projets de recherche et d'enseignement, est créée dans le cadre du recrutement de chaire de professeur junior à conduire sur l'emploi 253176 en 27 - Informatique, pour une prise de fonctions le 01/12/2025.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission pour l'emploi désigné ci-dessus :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Interne ou externe	Spécialiste ou non spécialiste
Madame	MOLLI	HALA	Externe	Spécialiste
Monsieur	KHEDDOUCI	HAMAMACH E	Interne	Spécialiste
Madame	BONIFATI	ANGELA	Interne	Spécialiste
Monsieur	MIKLOS	ZOLTAN	Externe	Spécialiste
Madame	HOSE	Katja	Externe	Spécialiste
Monsieur	VELEGRAKIS	IOANNIS	Externe	Spécialiste

Article 3 : Est nommée présidente du comité de sélection créé pour l'emploi désigné ci-dessus Mme BONIFATI Angela.

Fait à Villeurbanne, le 22/09/2025

